

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 3 SEPTEMBRE 2018

L'an deux mil dix-huit et le 3 septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie, sous la présidence de Madame Denise GILS.

Présents : ALLIER Stéphane, DAVID-RICHELME Suzanne, GILS Bernard, GRINO Sylvie, LAPEYRE Denis, PRÉVOTEAU Gisèle, PAPINESCHI Véronika, RICHOU Xavier, VILA Charlotte, VILA Didier.

Absents excusés : ALEMANY Brigitte,
LEFRANCQ Arnaud,
LOUVEAU Solveig,
PELTIER Julien.

Sur proposition de la Présidente, Madame DAVID-RICHELME Suzanne est désignée secrétaire de séance.

APPROBATION COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 2 juillet est approuvé.

PRÉEMPTIONS

- Chemin privé au chemin de Renel qui dessert les parcelles de Mr MAUREL Maurice appartenant à Mr ARRUFAT Maurice.
 - Maison d'habitation place Rambaud appartenant à Mr ESTEBAN Fabien SCI NIL.
 - Remise rue du Réveil Minervois appartenant à Mme MONTEL Christine.
 - Terrain chemin de la Ginestière appartenant à Mr ZAOUI Rabah.
 - Maison d'habitation rue Emile Pouytes appartenant à Mme MACRESY Christine.
- La commune ne souhaite pas user de son droit de préemption.

PROJET AMÉNAGEMENT PLACE DU BOURGUET

Un avant-projet a été réalisé par le bureau d'étude GAXIEU conformément aux objectifs définis par la commission communale : le but étant de sécuriser et de délimiter les divers espaces sur cette place (piétons, parkings, voies de circulations et espaces verts).

Le principal débat a porté sur le nombre de place de parking, sur le rétrécissement de la voirie et sur la surface de certains espaces verts.

Une réunion publique d'information est prévue le jeudi 27 septembre 2018 à 18h au Foyer.

R.H

Suite au futur départ à la retraite de Mme SOULOUMIAC Elisabeth, il convient de prévoir son remplacement au mois de novembre. Poste d'agent technique à temps partiel.

CLÔTURE GENDARMERIE

Le major souhaite faire rajouter des lames occultantes contre la clôture de la Gendarmerie pour se protéger de la vue des passants du chemin de l'Ancienne Gare.

Madame le Maire contactera le service du Patrimoine de Carcassonne Agglo qui est propriétaire des bâtiments, pour demander le financement complet de ce projet.

FESTIVAL « AVIS DE TEMPETE » CARCASSONNE AGGLO

Dans le cadre de sa compétence dans le domaine de la culture, Carcassonne Agglo propose deux actions sur sept territoires différents :

- « L'envolée » en hiver.

- Le festival « Avis de Tempête » du 25 mai au 10 juin. Ce festival a pour thème l'art de la rue et du patrimoine. Les animations sont situées en extérieur dans des lieux qui ne sont pas habituellement prévus pour des actions culturelles.

Les responsables de ce festival proposent un partenariat avec la commune et des associations du village pour mettre en place une animation culturelle à Peyriac en 2019. Pour l'organisation, la Mairie et les associations doivent fournir du personnel pour la manutention de matériels divers (chaises, tables, scènes, ...), créer des espaces de loges, assurer le service de sécurité, prendre en charge l'apéritif avant le(s) spectacle(s).

La participation de la commune est de 0.5 € par habitant. Le Conseil Municipal donne un avis favorable à cette manifestation. L'association Amicale Laïque est d'accord pour y participer.

CHEMINS

Une réflexion a eu lieu sur l'entretien des chemins et ruisseaux communaux. Il est convenu que les ruisseaux sont nettoyés sur 3 côtés : le bord de voirie, les 2 pentants du ruisseau. Le quatrième côté en bordure du riverain doit être débroussaillé par ce dernier. La commission a répertorié les différents chemins à entretenir.

DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 1^{er} OCTOBRE à 20h30